

COMMUNIQUÉ NATIONAL

Sous forme de lettre ouverte

Amiens, le 29 septembre 2012

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

La fin de l'année 2011 aura été marquée par la colère d'un grand nombre de sapeurs pompiers professionnels en réponse à la signature du protocole d'accord sur la réforme de la filière à l'occasion du congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France à Nantes en septembre 2011.

Abusant de son statut associatif, rendu puissante par l'adhésion quasi obligatoire des pompiers, même sans leur consentement, la FNSPF a signé ce protocole aux côtés de quelques syndicats représentants une infime partie de la profession composés essentiellement d'agents de catégorie A et B.

Le président de la Fédération de l'époque a même été nommé Préfet, aussi, nous n'avons été que peu surpris du mépris du gouvernement de l'époque face à notre colère.

Pour mémoire, les textes ont été publiés à la va-vite le 20 avril et le 7 mai, au moment même où Monsieur Sarkozy et ses amis quittaient leurs fonctions.

Malgré les propositions concrètes de l'intersyndicale nationale FA, SUD, CFDT et CGT cette réforme a été appliquée avec un renforcement des possibilités de primes de responsabilités pour les cadres et un net affaiblissement financier pour les agents de catégorie C, rognant un peu plus le pouvoir d'achat d'une très grande majorité des sapeurs pompiers professionnels.

Aucun département n'a encore pu appliquer pleinement les textes et les discussions avancent avec beaucoup de difficultés pour savoir comment mettre en œuvre les mesures transitoires. Les membres locaux de nos syndicats SUD s'impliquent pleinement dans ces débats.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, vous avez répondu, le 23 août dernier, à Monsieur Vallini, sénateur de l'Isère, que « Les conditions d'application de cette réforme et les propositions d'évolution qui pourraient être apportées ont vocation à être examinées » dans le cadre de la clause de revoyure, ce que vous avez confirmé aux représentants FA, CFDT et CGT le 19 septembre dernier.

Nous regrettons d'ailleurs ne pas avoir été conviés à cette réunion, étant partie prenante de l'intersyndicale dès le début des discussions concernant cette réforme. Ainsi, nous étions présents dans les délégations reçues à la DGCL, à la sécurité civile, ainsi qu'à l'ADF par monsieur Claudy Lebreton son président.

En toute logique vous vous devez d'intégrer notre représentation nationale au sein des futures discussions si vous voulez d'un véritable dialogue social comme votre majorité l'a laissé entendre durant les dernières échéances électorales. En effet, une association loi 1901 n'ayant aucune « représentativité professionnelle » ainsi que le syndicat CGC qui a perdu sa représentativité lors des dernières élections professionnelles sont eux présents à toutes les discussions.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, notre syndicat espère beaucoup du changement qui pourrait s'opérer dans notre pays, nous espérons sincèrement ne pas être déçus.

Notre organisation consciente de porter des valeurs de cohésion sociale, de défense du service public et d'amélioration de la qualité de vie de la population dans son ensemble, veut être une véritable force de proposition pour mettre les promesses du Président de la République et de son gouvernement sur les rails du progrès.

Restants à votre disposition pour de plus amples informations, veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Le secrétaire général

Régis VIDAL



Le secrétaire général adjoint

Thierry BOIGNARD



Contact presse à Amiens : Manuel COULLET 06 62 79 05 37 - contactpresse@sudsdis-national.fr